

DELIBERATION
REUNION DU 11 MAI 2011

Convocation du 6 mai 2011

Affichage du 16 mai 2011

L'an deux mil onze, le 11 mai, à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de CHARTAINVILLIERS, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Chantal BERNIER, Maire.

Étaient présents : A. BOUTIN, C. PICHOT, J. CHEUL, Adjoint,
S. ANEST, G. BOUAZIZ, O.DELORME, F. HARDY, X. JACOT

Étaient absents excusés : T. BOUYER, M. GUIBERT-DAVAL, S. DROIT, J.C. LE
BERRE, F. TANTY

Était absente non excusée : S. CHANDELIER.

Élection du secrétaire de séance

F. HARDY est nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du 15 avril 2011

Aucune remarque n'étant faite par les conseillers présents, le compte rendu de la séance du 15 avril dernier est adopté à l'unanimité.

Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie rue de l'Avenir

Le maire rappelle que la commission des travaux s'est réunie le 4 décembre 2010, et avait donné son aval pour ces travaux de voirie. Le marché de travaux a été lancé le 31 mars dernier. Le maire souligne qu'une cotisation de 100 euros a été versée pour pouvoir disposer de la plateforme de dématérialisation des marchés publics développée conjointement par l'Association des Maires et l'entreprise Info-locale. Elle ajoute que désormais les entreprises peuvent répondre en ligne.

La date limite de réception des dossiers était fixée au 2 mai à 17 heures. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 4 mai (3 membres présents).

Deux propositions ont été reçues, dont l'une présentait un dossier incomplet (pas de bilan, de références, d'assurances...).

Seule l'offre de l'entreprise COLAS reste recevable, pour un montant de 18.562,52 euros T.T.C. 30.000 euros ont été prévus au budget primitif. La date de début des travaux est fixée au 14 juin prochain.

Le conseil donne un accord unanime au devis de l'entreprise COLAS, pour un montant de 15.520,50 euros H.T., soit 18.562,52 euros T.T.C., et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce marché.

Questions et informations diverses

La sono portable a été livrée en avril.

Le marché de travaux pour les travaux de renforcement du réseau d'eau potable rue de l'Égalité sera lancé vers le 17 mai prochain. Un conseil est à prévoir fin du mois de juin pour le choix de l'entreprise.

Un point est fait sur les petites portions du réseau d'eau qui resteront à faire en 2012.

Mme le Maire fait le point sur le problème des transports scolaires, à solutionner pour septembre 2011. Gros problème pour les quatre communes du regroupement pédagogique, pour les transports du midi (retour vers les communes). Une enquête auprès des familles est en cours.

Réunion du Syndicat des Eaux le 23 mai prochain.

Concernant la réforme territoriale, des changements s'annoncent au niveau des communautés de communes.

Une commande globale de sel de déneigement est en cours par la communauté de communes.

Tour de tapis

O. DELORME : problème avec son bac éco-poubelle. On ne lui a pas redonné le sien.

J. CHEUL : s'interroge sur la réalisation des parterres de fleurs. A. BOUTIN répond que les employés communaux ont commencé depuis lundi.

C. PICHOT : déplore le nombre important de mégots de cigarettes devant l'entrée de la mairie, qui est également le point d'attente des bus scolaires. Demande si l'on peut poser un cendrier à cet endroit.

Demande si c'est la mairie qui a demandé le retour du conteneur à déchets verts. A. BOUTIN répond qu'il s'agit d'une initiative du syndicat.

Propose de se rendre chez S. CHANDELIER pour lui demander sa démission par écrit.

Ne sera pas présente le 14 juillet.

La séance est levée à 21 h 35.

Délibération :

2011 / 017

Choix de l'entreprise – travaux de voirie rue de l'Avenir